

Contacts

Pôle social de Tignes
04 79 40 09 89
espacesaisonniers@tignes.net

Mairie de Tignes
04 79 40 06 40
mairie@tignes.net

Office de Tourisme
04 79 40 04 40
information@tignes.net

Association Le Pelican
(spécialisée en addictologie)
04 79 37 87 00
tarentaise@le-pelican.org

Police Municipale
04 79 40 04 93
policemunicipale@tignes.net

Gendarmerie
En cas d'urgence : 17
04 79 06 32 06
bta.val-d-isere@gendarmerie.
interieur.gouv.fr

Pompiers
En cas d'urgence : 18 ou 112
04 79 06 36 11

Cabinet médical
04 79 06 50 07
tignesmedical@gmail.com

Pour toute autre information,
nous vous rappelons que l'office
de tourisme met à disposition
des usagers un plan de la station
ainsi qu'un livret d'information.

Applications

Restez connecté.es !

Tignes a développé son
application qui vous permet
d'être informé.e.s en temps
réel :

- Programme des animations
- Activités
- Plan des pistes
- Horaires des navettes
- Alertes
- Bulletin du skieur



Vous pouvez également
télécharger l'application
Illiwap qui vous permet d'être
informés de toute l'actualité
de la commune.



Bien évidemment, nous vous tenons également informé.e.s sur
notre page Facebook : Espace Saisonniers Tignes.

Pôle social de Tignes



Le Pôle Social de Tignes est un
établissement public qui a pour vocation
d'apporter une aide aux usagers, aux
saisonniers et socio-professionnels de la
commune.

316, montée de Lo Nanssil
Immeuble le Glattier (niveau -1)
73320 Tignes le Lac

Horaires

Lundi :	Fermé	14h - 18h
Mardi :	9h - 13h	14h - 18h
Mercredi :	Fermé	14h - 18h
Jeudi :	9h - 13h	14h - 18h
Vendredi :	9h - 13h	Fermé



Les services

Conseil et aide

Le Pôle Social de Tignes vous propose différents accompagnements en fonction de vos besoins :

- Accompagnement dans vos recherches d'emploi : aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, publication d'offres d'emploi et de CV sur le site www.emploi-tignes.fr
- Accompagnement dans vos démarches administratives
- Mise en relation avec les partenaires sociaux (Pôle Emploi, CAF, CPAM, Maison de la Justice et du Droit, caisses de retraite, etc...)
- Consultation d'une assistante sociale sur rendez-vous

Espace numérique

Un espace numérique est accessible gratuitement avec possibilité d'imprimer vos documents.
Un espace confidentialité est également proposé pour vos visioconférences notamment.

Bibliothèque

Une bibliothèque accessible à toutes et tous est disponible à l'espace saisonniers.
L'inscription est totalement gratuite.
Un chèque de caution d'un montant de 40 € est demandé à l'inscription.

Carte Tignes Avantages

La carte est gratuite et permet aux personnes résidant ou travaillant à Tignes de bénéficier de réductions et/ou avantages dans les différents commerces partenaires.

Pour obtenir la carte Tignes Avantages, scannez le QR Code, et complétez le questionnaire.



La carte vous sera ensuite envoyée en format Pdf, directement par mail. Les commerces partenaires vous demanderont alors de présenter cette carte nominative à numéro unique lors de votre passage en caisse. Si vous ne possédez pas de smartphone, vous pourrez obtenir la version papier de cette carte auprès du Pole Social.

Logement

Pensez à voir avec votre employeur s'il propose une solution de logement. Le parc de logement communal est entièrement mis à disposition des socio-professionnels, il n'y a donc pas de possibilité d'en réserver un à titre personnel. Cependant, il reste toujours la possibilité de se diriger vers le parc immobilier privé via les propriétaires ou les agences immobilières ou d'effectuer une demande de logement social auprès des bailleurs sociaux (Opac 73 et Savoisiennne Habitat).

Informations diverses

Stationner

Le stationnement est limité à 1h (avec disque bleu) dans toutes les rues de la commune. Le stationnement des véhicules dans les parkings de la station est fortement recommandé.
La réservation des places se fait en ligne sur le site de la société gestionnaire INDIGO : <https://fr.parkindigo.com/parkings-france/tignes>

Se déplacer

TRANSPORTS EN COMMUN

Tignes le Lac – Lavachet – Val Claret et Tignes le Lac – Tignes 1800 :
Des liaisons régulières et gratuites sont assurées par le service de navettes de la STGM, 7j/7

Plus d'infos et liaison Tignes / Val- d'Isère :
www.tignes.net/guide-station/navettes



Tignes – Bourg-Saint-Maurice

Pendant toute la saison d'hiver, 7j/7, un transport «domicile/travail» est mis en place entre Bourg-Saint-Maurice et Tignes.
Tarif : 3€ pour un aller/retour et 2€ pour un aller simple.

Les trajets sont à réserver en ligne sur : <https://booking-tignes.altibus.com>

Télécabine Brévières – Tignes 1800

La télécabine des Brévières est accessible gratuitement aux piétons, à la montée et à la descente pendant toute la saison d'hiver.
Horaires 9h – 20h en semaine, 9h – 16h30 le dimanche



COVOITURAGE

La commune de Tignes et la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise s'associent à deux plateformes pour développer le covoiturage sur le territoire : *Blablacar Daily* et *Mov'ici*
Téléchargez les applications pour avoir accès aux trajets proposés :

